



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

11 LaurierSt./ 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau  
Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

Departmental Individual Standing Offer (DISO)

Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless  
otherwise indicated, all other terms and conditions of  
the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf  
indication contraire, les modalités de l'offre demeurent  
les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Infrastructure Maintenance and Solution Services  
Division (FK)  
L'Esplanade Laurier,  
East Tower 4th Floor  
L'Esplanade Laurier,  
Tour est 4e étage  
140 O'Connor, Street  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0R5

<b>Title - Sujet</b> Services de dessins principaux de b	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP896-201130/A	<b>Date</b> 2020-09-01
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20201130	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>File No. - N° de dossier</b> fk307.EP896-201130	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$FK-307-78925	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> 2020-07-21	
<b>Date de la demande de l'offre à commandes originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-09-14</b>	
<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Cowell, Philip	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> fk307
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 296-1922 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

La présente modification 002 est émise pour :

1. Répondre aux questions de l'industrie
  2. Modifier section 5.2.3.3 – Études et expérience – version Anglais seulement
- 

### 1. Répondre aux questions de l'industrie

**Question 1 :** Pouvons-nous soumettre l'élément du critère technique coté (CTC) 5.2.ii en format PDF avec le reste des documents de notre proposition, plutôt que dans un document papier distinct envoyé par la poste?

Réponse 1 : Oui. L'offrant peut soumettre l'élément du CTC 5.2.ii en format PDF avec le reste des documents de la proposition. L'offrant doit respecter la section 8 des instructions uniformisées de 2006. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message affiché et une limite de 20 Go par conversation. Si la taille totale de tous les documents est supérieure à 1 Go, l'offrant devra soumettre ses documents au moyen d'un lecteur portatif USB.

**Question 2 :** Pouvons-nous soumettre l'élément CTC 5.1.iii en ligne avec le reste des documents de notre proposition, plutôt que dans un lecteur portatif USB distinct envoyé par la poste?

Réponse 2 : Oui. L'offrant peut soumettre l'élément du CTC 5.1.iii au moyen de Connexion postel avec le reste des documents de la proposition. L'offrant doit respecter la section 8 des instructions uniformisées de 2006. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message affiché et une limite de 20 Go par conversation. Si la taille totale de tous les documents est supérieure à 1 Go, l'offrant devra soumettre ses documents au moyen d'un lecteur portatif USB.

**Question 3 :** Pouvons-nous soumettre l'élément CTC 5.2.iii en ligne avec le reste des documents de notre proposition, plutôt que dans un lecteur portatif USB distinct envoyé par la poste?

Réponse 3 : Oui. L'offrant peut soumettre l'élément du CTC 5.2.iii au moyen de Connexion postel avec le reste des documents de la proposition. L'offrant doit respecter la section 8 des instructions uniformisées de 2006. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message affiché et une limite de 20 Go par conversation. Si la taille totale de tous les documents est supérieure à 1 Go, l'offrant devra soumettre ses documents au moyen d'un lecteur portatif USB.

**Question 4 :** Pouvons-nous soumettre l'élément CTC 5.3.ii en format PDF avec le reste des documents de notre proposition, plutôt que dans un document papier distinct envoyé par la poste?

Réponse 4 : Oui. L'offrant peut soumettre l'élément du CTC 5.3.ii en format PDF avec le reste des documents de la proposition. L'offrant doit respecter la section 8 des instructions uniformisées de 2006. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message affiché et une limite de 20 Go par conversation. Si la taille totale de tous les documents est supérieure à 1 Go, l'offrant devra soumettre ses documents au moyen d'un lecteur portatif USB.

**Question 5 :** Pouvons-nous soumettre l'élément CTC 5.3.iii en ligne avec le reste des documents de notre proposition, plutôt que dans un lecteur portatif USB distinct envoyé par la poste?

Réponse 5 : Oui. L'offrant peut soumettre l'élément du CTC 5.3.iii au moyen de Connexion postel avec le reste des documents de la proposition. L'offrant doit respecter la section 8 des instructions uniformisées de 2006. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message affiché et une limite de 20 Go par conversation. Si la taille totale de tous les documents est supérieure à 1 Go, l'offrant devra soumettre ses documents au moyen d'un lecteur portatif USB.

**Question 6 :** Pouvons-nous soumettre l'élément CTC 5.4.ii en ligne avec le reste des documents de notre proposition, plutôt que dans un lecteur portatif USB distinct envoyé par la poste?

Réponse 6 : Oui. L'offrant peut soumettre l'élément du CTC 5.4.ii au moyen de Connexion postel avec le reste des documents de la proposition. L'offrant doit respecter la section 8 des instructions uniformisées de 2006. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message affiché et une limite de 20 Go par conversation. Si la taille totale de tous les documents est supérieure à 1 Go, l'offrant devra soumettre ses documents au moyen d'un lecteur portatif USB.

**Question 7 :** En ce qui concerne le critère technique obligatoire (CTO) 1, y a-t-il un nombre de pages maximal pour chacun des trois projets?

Réponse 7 : Il n'y a pas de nombre de pages maximal; toutefois, le comité de sélection s'attend à recevoir environ 3 pages par projet.

**Question 8 :** En ce qui concerne le CTC 4, TPSGC peut-il fournir davantage de détails sur les descriptions de tâches des ressources?

Réponse 8 : L'offrant doit démontrer qu'au moins sept (7) membres du personnel peuvent réaliser les travaux. Le curriculum vitae de chacune de ces personnes doit refléter les capacités, les habiletés, l'expertise et l'expérience pertinente leur permettant de fournir ces cinq (5) types de services :

- Gestionnaire de projet – Minimum de 5 ans d'expérience en gestion de projet.
- Expert de la conception assistée par ordinateur (CAO) – Minimum de 3 ans d'expérience à titre de technicien ou de technologue certifié ou détention d'un diplôme universitaire.
- Experts de la modélisation des données sur les bâtiments – Minimum de 3 ans d'expérience de l'utilisation de Revit à titre de technicien ou de technologue certifié ou détention d'un diplôme universitaire.
- Techniciens de la saisie de données sur les immeubles – Minimum d'un an d'expérience à réaliser sur place des activités de mesure et de collecte de données.
- Technicien de numériseur 3D – Minimum de 2 ans d'expérience dans la collecte de données de nuage de points en 3D.

**Question 9 :** L'élément 5.2.3.2 est absent (la demande de propositions passe de 5.2.3.1 à 5.2.3.3) à la page 26.

Réponse 9 : Veuillez consulter section 2 de modification 002

**Question 10 :** En ce qui concerne la section 9 de l'annexe A, *Formation/éducation/certification en sécurité*, TPSGC peut-il fournir davantage de détails sur les besoins en formation?

Réponse 10 : L'offrant pourrait devoir fournir des séances de formation, des programmes d'études et des certifications dans le cadre de situations ou de projets précis pendant la durée de l'offre à commandes individuelle et ministérielle.

**Question 11 :** TPSGC pourrait-il confirmer le nombre de pages maximal concernant l'information sur la composition de l'équipe qu'il faut fournir pour le CTC 3, dont il est question au point 4.1.2.2, *Exigences techniques cotées*?

Réponse 11 : Il n'y a pas de nombre de pages maximal; toutefois, le comité de sélection s'attend à recevoir environ 3 pages par projet.

**Questions 12 :** Les proposants doivent-ils inclure des détails sur l'équipe proposée sous une forme narrative pour la section CTC 4 – *Expérience et compétences du personnel proposé*, ou TPSGC préfère-t-il que les proposants fournissent uniquement le curriculum vitae pour chaque membre de l'équipe en annexe?

Réponse 12 : L'offrant doit fournir le curriculum vitae de tous les membres du personnel proposé et les catégories qui permettent de démontrer clairement qu'ils possèdent l'expérience et l'expertise requises.

**Question 13 :** TPSGC demande une copie papier de divers documents portant sur les exigences énoncées aux critères de CTC 5.1 à CTC 5.4 (4.1.2.2, *Critères techniques cotés*). TPSGC acceptera-t-il que ces documents soient soumis en ligne au moyen du système Connexion postal de Postes Canada?

Réponse 13 : Oui. L'offrant peut soumettre les éléments de CTC 5.1 à CTC 5.4 au moyen de Connexion postal avec le reste des documents de la proposition. L'offrant doit respecter la section 8 des instructions uniformisées de 2006. Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message affiché et une limite de 20 Go par conversation. Si la taille totale de tous les documents est supérieure à 1 Go, l'offrant devra soumettre ses documents au moyen d'un lecteur portatif USB.

**Question 14 :** TPSGC pourrait-il confirmer s'il y a un nombre de pages maximal pour les sections III, *Attestations*, et IV, *Renseignements supplémentaires*?

Réponse 14 : Il n'y a pas de nombre de pages maximal. Veuillez suivre les instructions pour les sections III et IV à la page 11 pour savoir quoi fournir à ces sections.

**Question 15 :** Les proposants doivent-ils inclure une preuve d'assurance dans leur proposition?

Réponse 15 : Ce document n'est pas requis dans la proposition. Veuillez consulter la partie 7.7, *Exigences particulières en matière d'assurance*, pour en savoir davantage.

**Question 16 :** À la partie 5 (page 25 de 36), TPSGC pourrait-il indiquer les documents précis qui sont requis? Y a-t-il des formulaires précis que les proposants doivent fournir, ou l'information requise doit-elle être fournie dans le format privilégié du proposant?

Réponse 16 : Veuillez consulter les parties 5.1 et 5.2 pour obtenir des instructions (page 25).

**Question 17 :** Au CTO 2, les proposants devraient-ils inclure les certifications supplémentaires des membres de leur équipe, comme CanBIM?

Réponse 17 : L'offrant peut soumettre les preuves de certification et les diplômes de programmes d'études reconnus et peut inclure toute association.

**Question 18 :** Les proposants peuvent-ils inclure les projets en cours pour les critères CTO 1, CTC 3 et CTC 5?

Réponse 18 : *Oui. L'offrant peut inclure les projets en cours.*

**Question 19 :** Les proposants peuvent-ils inclure les projets (et la documentation de projet, comme des fichiers DWG et RVT) dont l'existence précède la norme nationale sur la conception et le dessin assistés par ordinateur et les exigences en matière de plans de bâtiment CAO de TPSGC; gestion de l'information sur les installations : exigences de saisie des données GIAO – version 2018, gestion de l'information sur les installations : exigences relatives aux plans CAO – janvier 2018, Norme de l'ecBIM – août 2019, et exactitude du modèle des données du bâtiment et exigences relatives au niveau de développement?

Réponse 19 : *Oui. L'offrant doit inclure ces fichiers avec sa proposition. Voir les sections CTC 5.1 iii, CTC 5.2 iii, CTC 5.3 iii et CTC 5.4 iii.*

**Question 20 :** En ce qui concerne le CTC 5.4, cette exigence fait-elle référence à une solution du GIAO précise, étant donné que les fichiers DWG ne sont pas requis pour toutes les solutions de gestion des installations? TPSGC pourrait-il confirmer ce que le Ministère recherche en ce qui a trait à la validation de nos processus de contrôle et d'assurance de la qualité?

Réponse 20 : *Le CTC 5.4 fait référence à la connaissance de la numérisation en 3D ou des données de nuage de points sur les conditions actuelles. Si l'offrant fait référence au CTC 5.3, *Connaissances relatives au dessin assisté par ordinateur dans le domaine de la gestion des installations (GIAO)*, TPSGC (SPAC) souhaite voir des dessins CAO (données brutes) montrant tous les aménagements du mobilier et l'utilisation des normes nationales en matière de CAO de TPSGC.*

**Question 21:** Est-ce que TPSGC pourrait confirmer si les diviseurs, pages couvertures ou autres tables des matières seront exclus aux nombres de pages demandées?

Réponse 21: *Oui, ces éléments seront exclus du nombre de pages. Veuillez noter que ceux-ci ne seront pas évalués.*

**Question 22:** Les promoteurs peuvent-ils inclure des projets réalisés par des sous-traitants pour satisfaire aux exigences énoncées dans MT1 et RT5.1-RT5.4?

Réponse 22: *L'offrant peut faire appel à un consortium de consultants pour répondre aux exigences.*

**Question 23:**

### **12.5 Réseau de points de contrôle**

L'entrepreneur aura à produire un réseau de points de contrôle d'arpentage en utilisant des marqueurs, des mires et des points de référence permanents ou temporaires placés aux endroits clés. À cet effet, il doit être un arpenteur-géomètre agréé et suivre des méthodes professionnelles et des pratiques standard. L'entrepreneur peut sous-traiter cette partie spécifique du projet à un géomètre agréé de l'Ontario ou du Québec (selon la localisation du projet).

Est-ce une obligation pour l'offrant d'avoir un arpenteur-géomètre pour mettre des points de repère, si cela n'implique pas de l'arpentage légal?

Réponse 23: L'offrant pourrait être demandé d'embaucher une firme d'arpenteur-géomètre agréée de l'Ontario ou du Québec si le projet demande des points légaux.

**Question 24 :** Aux critères CC5.1 et CC5.3, on demande des copies papier des notes prises sur le site. Dans bien des cas, ces notes ont été entreposées à long terme dans des installations qui ne sont pas facilement accessibles dans les circonstances actuelles. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) envisagerait-il de supprimer ce critère concernant les copies papier des notes?

Réponse 24 : Veuillez consulter la question et la réponse no 1 de la modification 001. Les notes sont toujours requises, mais elles peuvent être présentées autrement que sous format « papier ».

**Question 25 :**

**CC5.3 ii.** Une copie papier des dossiers de collecte de données sur place des notes du site de la GIAO, des mesures, des croquis et des photos pris sur le site (pas plus de deux (2) pages par projet, format 11x17)

Nous ne comprenons peut-être pas clairement ce que vous recherchez en ce qui concerne la gestion des installations assistée par ordinateur (GIAO). Notre expérience avec celle-ci est le tracé des polygones dans les dessins, et le téléchargement et le couplage des dessins au système de la GIAO et la gestion des données connexes. Nous ne faisons pas de mesures du site pour cette activité, car les dessins d'après exécution nous sont habituellement fournis à la suite d'un projet. Pouvez-vous préciser ce que vous recherchez dans ce domaine?

Réponse 25 : Le groupe responsable de la GIAO cherche à recueillir des données pour SPAC sur la disposition du mobilier. SPAC est à la recherche de notes concernant les données recueillies sur le site. On peut transmettre ces notes en les numérisant et en les remettant à SPAC.

**Question 26 :**

**CC5.4 ii.** Fichier en format RCP (pas plus de deux (2) fichiers pour chaque exemple) de données en nuage de points du projet en état existant. Le fichier RCP doit être conforme à l'appendice G – Normes ecBIM (format de transfert physique sur clé USB).

Pouvons-nous vous donner une partie du fichier, laquelle respecterait les normes de TPSGC? La taille des fichiers de nos projets est beaucoup trop grande pour que les fichiers soient transférés en entier.

Réponse 26 : Un échantillon du fichier en format RCP peut être soumis.

**Question 27 :** La demande d'offre à commandes (DOC) indique très clairement que les projets utilisés pour répondre au critère COT1 peuvent être utilisés de nouveau pour ce qui est des critères CC3 et CC5. Est-ce que d'autres projets, non utilisés pour le COT1, mais utilisés pour le CC3 peuvent aussi être utilisés pour le CC5?

Réponse 27 : Oui, si le projet répond aux critères du CC5.

**Question 28 :** Au COT2, on demande des diplômes au personnel proposé en matière de dessins architecturaux des ouvrages finis ou conformes à l'exécution (CDAO) et de modélisation des données du bâtiment (BIM). Selon le COT2, on demande également à l'offrant qu'il présente un diplôme pour chaque personne proposée avec son offre. Au CC4, on demande sept noms, dont seulement trois

doivent être experts en CDAO et en BIM. Est-ce que nous devons soumettre des diplômes pour SEULEMENT le personnel expert en CDAO et en BIM (3), ou tout le personnel dont il est question au CC4 (7)?

Réponse 28 : Pour tout le personnel dont il est question au CC4. L'offrant doit présenter une preuve valide de certificat ou de diplôme pour chaque personne proposée avec son offre à la date de clôture de la DOC.

**Question 29 :** Les taux horaires de l'annexe B doivent-ils inclure le coût de l'équipement de numérisation 3D?

Réponse 29 : Les taux horaires de chaque groupe doivent comprendre tous les décaissements (transport d'équipement, etc.).

**Question 30 :** Les normes de 2019 sont assez limitées; TPSGC considérerait-il les projets réalisés selon une norme ou une ligne directrice antérieure aux fins du respect des exigences des critères CC5.1-CC5.4 et COT1?

Réponse 30 : Non. Le fichier .DWG doit être conforme aux exigences actuelles en matière de superposition conformément à l'Appendice D – Norme nationale CDAO de TPSGC.

**Question 31 :** TPSGC envisagerait-il d'accepter des projets aux critères CC5.1 à CC5.4 dont la portée est semblable, mais qui sont fondés sur des normes de clients différentes?

Réponse 31 : Oui, si les projets répondent aux critères CC5.1 à CC5.4.

**Question 32 :** Pour ce qui est des critères CC3 et CC5.1, est-ce que TPSGC envisagerait d'accepter des projets qui ont fait l'objet d'un concours selon la norme de CDAO de l'American Institute of Architects?

Réponse 32 : Non. Le fichier .DWG doit être conforme aux exigences actuelles en matière de superposition conformément à l'Appendice D – Norme nationale CDAO de TPSGC.

**Question 33 :** Concernant le critère CC4 – Expérience et compétences du personnel proposé :

Pourriez-vous préciser ce qu'il faut inclure et combien de pages sont permises en vertu de ce critère, puisque nous devons inclure les curriculum vitae de deux (2) pages par personne dans les appendices de la soumission?

Réponse 33 : Veuillez consulter la question et la réponse n° 8 de la modification 001.

L'offrant doit démontrer qu'il dispose d'au moins sept (7) employés pour effectuer les travaux. Le curriculum vitae de chaque personne doit refléter la capacité, l'aptitude, l'expertise et l'expérience pertinente pour fournir les cinq (5) types de services suivants.

- Gestionnaire de projets – Au moins cinq ans en gestion de projets;
- Experts en CDAO – Au moins trois ans d'expérience en CDAO à titre de technicien certifié ou de technologue, ou titulaire d'un diplôme universitaire;
- Au moins trois ans d'expérience avec le logiciel Revit en tant que technicien certifié ou technologue, ou titulaire d'un diplôme universitaire;

- Techniciens en saisie de données – Au moins un an d’expérience relative à des activités de mesure et de collecte de données sur place;
- Technicien en numérisation 3D – Au moins deux ans d’expérience de collecte de données relativement à des nuages de points numérisés en 3D.

**Question 34 :** Concernant le CC5.3 – Connaissances relatives au dessin assisté par ordinateur dans le domaine de la gestion des installations (GIAO) :

TPSGC peut-il clarifier et définir le processus, le système et les autres types de fichiers utilisés pour gérer les métadonnées et les dessins relatifs aux installations?

Réponse 34 : TPSGC (SPAC) est à la recherche de dessins CDAO (données brutes) montrant toutes les dispositions de mobilier et l’utilisation des normes nationales de CDAO de TPSGC.

**Question 35 :** Concernant le CC5.3 – Connaissances relatives au dessin assisté par ordinateur dans le domaine de la gestion des installations (GIAO) :

Utilise-t-on des logiciels spécialisés pour gérer ce contenu?

Réponse 35 : TPSGC (SPAC) est à la recherche de dessins CDAO (données brutes) montrant toutes les dispositions de mobilier et l’utilisation des normes nationales de CDAO de TPSGC.

**Question 36 :** Si un soumissionnaire ne soumet pas un élément prévu dans la section des critères techniques cotés (CC), comme une copie papier des notes, perdra-t-il des points ou la proposition sera-t-elle jugée non conforme?

Réponse 36 : Veuillez consulter la modification 001 de la demande de soumissions (la mention de « copie papier » a été supprimée). On peut aussi se reporter à la partie 4.1.2.3 Critères techniques cotés – Grille de cotation pour obtenir des détails quant à la cotation.

**Question 37 :**

**CC5.3** TPSGC serait-il en mesure de préciser si les projets découlant de l’offre à commandes en question seront tous dans la région de la capitale nationale ou si les projets seront répartis dans l’ensemble du pays?

Réponse 37 : Dans la région de la capitale nationale, conformément à la section 1.2.2.

**Question 38:** Est-ce qu’un lien FTP pour la remise d’exemples est une possibilité? La limite de 20 Go de Postel est trop limitative pour la grosseur des fichiers.

Réponse 38: Le système Postel Connect a une limite de 1 Go par message unique posté et une limite de 20 Go par conversation. Si la soumission de tous les documents est supérieure à ces limites, l’offrant devra soumettre les fichiers via une clé USB portable.

**Question 39:** Projets MT1 - Les projets que nous devons démontrer doivent-ils être passés par la phase de conception puis de construction ou réalisés pour la phase de dessins et de collecte de données «tel que construit » et que tous les livrables ont été fournis au client, mais que la phase de conception ou de construction est toujours en cours?

Réponse 39: L'offrant doit fournir un projet complet démontrant les services «tel que construit» ou «condition existante» et ne doit pas nécessairement avoir passé par la phase de conception et de construction.

**2. Modifier section 5.2.3.2 Études et expérience – version Anglais seulement**

Une modification a été apportée à la version anglaise du document pour corriger la numérotation.

*Il n'y aucune autre changement*